

Procès-verbal de la réunion du Comité de l'Aveyron de Tennis de Table
du lundi 21 mars 2022, salle de la Penchoterie à Onet le Château

Présents : Aude Cavarroc, présidente, Edith Masson-Parize (en visio), Benjamin Cavarroc, Eric Demange, Gilbert Douls, Philippe Gallien, Alain Garcia-Bonet, Germain Gaudel, Laurent Gaudel, Gérard Gazagnes, Alain Ginestet et Alain Plassant.

Absent : Patrick Martinez, Jean Marc

1 Préambule à l'ordre du jour

Mr Andrieux Georges étant absent, son élection au sein du CD est reportée à la prochaine réunion s'il est présent.

Aude Cavarroc évoque la prochaine opération chirurgicale que doit subir Alexandra Teyssié. Alexandra demande la mise à disposition du fauteuil roulant entreposé au local du CD pour sa période de rééducation post-opératoire. Accord unanime. Aude précise qu'Alexandra doit ensuite quitter le département pour raisons professionnelles. En conséquence elle ne pourra plus prendre en charge les diverses formations qu'elle assurait pour le compte du Comité Départemental. Vœux de prompt rétablissement et de réussite pour ses nouvelles orientations professionnelles.

2 Demandes d'aides

A la suite de la validation d'une participation du CD aux frais de déplacement pour les joueurs aveyronnais participant à des compétitions nationales, Aude Cavarroc évoque la demande de participations pour des joueurs participant à des compétitions régionales. Compte tenu des disponibilités financières afférentes aux décisions concernant les aides pour participations aux compétitions nationales, il n'est pas possible de répondre favorablement à ces demandes. Aude répondra par courrier aux demandeurs pour leur notifier et expliquer ce refus.

3 Point financier

Aude Cavarroc a laborieusement pu faire le point sur les diverses dotations obtenues en 2021. Une subvention ANS de 1500 Euros devra être remboursée puisqu'aucun justificatif ne peut être apporté par rapport au projet évoqué sur le dossier de sollicitation.

En revanche une subvention de 4000 € sollicitée auprès du FDVA (Fond de Développement Vie Associative) a bien été perçue. Les comptes rendus financiers ont été déposés par Aude pour justifier des 3200 euros de subventions ANS perçues en 2021, ainsi que pour une subvention de 1200 euros obtenue dans le cadre du plan de relance. 560 € ont été versés par le Conseil Départemental pour le fonctionnement. Deux dotations de 724 € versées par la Ligue Occitanie (pourcentage découlant des licences) entreront également dans le budget.

Pour 2022 des demandes de subventions seront faites à l'appui d'un projet associatif triennal élaboré par Aude Cavarroc qui propose aux membres élus de le lire rapidement pour avis avant de le déposer. Elle élaborera 3 demandes de subventions (dont une obligatoire) en lien avec les objectifs qui émanent du projet associatif. Il s'agira du recrutement et de la fidélisation des jeunes, de la féminisation et du soutien aux clubs qui, correspondent tous les trois aux objectifs ANS 2022.

Aude Cavarroc et Alain Plassant évoquent un exercice comptable de fonctionnement déficitaire de 2500 € pour l'année 2021. Ce déficit est évidemment expliqué par la réduction des activités liées à la pandémie. Même s'il reste impossible d'établir un bilan comptable détaillé en raison de la rétention d'informations et de documents de l'ancien trésorier, une trésorerie de 26000 € permet d'envisager sereinement l'exercice comptable en cours malgré les possibles ponctions sur des aides déjà perçues et le soutien que le CD entend apporter aux clubs et pour diverses formations.

Alain Garcia-Bonet effectuera un dossier d'articles de presse pour étayer de nouveaux dossiers de demandes de subventions.

Les membres du Comité expriment le souhait de disposer rapidement d'un compte d'exploitation que doit obligatoirement présenter l'expert-comptable mandaté.

Le Comité valide (deux abstentions) une aide exceptionnelle de 50 € pour les trois clubs ayant organisé une compétition départementale et qui n'ont pas pu bénéficier de l'apport financier d'une buvette sandwicherie en raison d'interdictions sanitaires (Capdenac, Marcillac Vallon et Villefranche de Rouergue). Cette décision amène un débat sur les dotations du Comité aux clubs pour l'organisation de compétitions ou stages. L'échelonnement de ces dotations de 30 à 50 € ne paraissant pas reposer sur des critères véritablement définis. Aude Cavarroc propose de mettre ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Le Comité valide à l'unanimité l'achat de 500 balles pour compléter la réserve utilisée pour les stages départementaux. Le comité valide également l'achat d'une armoire métallique pour le stockage des archives qui doivent être préservées des rongeurs. Germain Gaudel signale qu'il peut éventuellement fournir cette armoire.

4 Perspectives de recrutement

La perspective du départ d'Alexandra Teyssié a amené Aude Cavarroc à élaborer des solutions pour pouvoir garder la maîtrise des formations sur le département. Rémi Babec, adhérent du club d'Enraygues, s'est dit intéressé pour suivre un cursus de formation pouvant aboutir à un diplôme d'Etat BP JEPS. Philippe Gallien propose qu'il s'inscrive dans une agence d'Intérim pour qu'il soit possible pour le CD de l'embaucher sur des actions ponctuelles en adéquation avec ses compétences et diplômes, notamment pour renouer avec des interventions en milieu scolaire ou à la MJC.

5 Formations

Les diplômes d'Initiateurs seront remis lors de l'Assemblée Générale du Comité. Suite au bilan satisfaisant des deux stages départementaux dirigés par Boris Paillard, le troisième se déroulera avec un maximum de 32 inscrits avec la participation de plusieurs relanceurs. Éric Demange propose de lancer un appel aux initiateurs diplômés pour assister Boris. Aude Cavarroc suggère une offre de défraiement des frais de déplacement pour ces éventuels volontaires. Cette proposition heurte certains élus qui estiment que la présence des initiateurs en qualité de relanceur leur est aussi bénéfique qu'aux joueurs participants au stage. Notamment d'un point de vue pédagogique. Ce sujet a donc été débattu longuement, mais le défraiement est voté et sera rétroactif pour les initiateurs ayant répondu présent pour le stage précédent.

Projets

Un tournoi du Comité reste en l'état de projet pour la rentrée. Un tournoi d'été devrait être mis en place dès cette année. Les modalités seront discutées lors de la prochaine réunion. La participation d'une équipe au Pongistic Event est remise en cause en raison de défections pour indisponibilités.

Gilbert fournira au Conseil Départemental la liste des personnalités à inviter pour le tournoi final du Challenge du Conseil Départemental.

Des stages féminines, Arbitres régionaux, Juges arbitres et initiateurs sont à prévoir dès septembre, ainsi que des interventions en milieu scolaire (4 à 11 ans), en lien avec les subventions ANS 2022.

Pour le projet Paris 2024 Gilbert Douls présente une esquisse de règlement qui mériterait la création d'une commission spécifique pour élaborer un projet complet et détaillé. Aude, Edith, Eric, Germain, Gilbert souhaitent y participer. Il évoque les courriers adressés au président du CIO national (qui a répondu que la billetterie sera distribuée par les diverses Fédérations), au président de la Fédération de Tennis de Table qui n'a pas répondu (!!) au courrier adressé à ce sujet par Aude Cavarroc et à la présidente de la Fédération des Aveyronnais d'Ici et d'Ailleurs, qui a délégué à son responsable de la commission sportive M. Bessière pour nous aider à solutionner le problème de l'hébergement. Ce dernier a fait savoir qu'il allait « activer le réseau des aveyronnais de Paris pour nous aider ».

Fin de réunion à 21 h.

Le secrétaire rédacteur Gilbert Douls

La présidente Aude Cavarroc